



**MINÉRAI DE FER
QUÉBEC**

UNE FILIALE DE
CHAMPION IRON 

Développer la filière de l'acier vert : une opportunité majeure pour le Québec de contribuer à la lutte aux changements climatiques

Mémoire déposé par Minerai de fer Québec dans le cadre des consultations sur le Développement harmonieux de l'activité minière

Le 19 mai 2023

Sommaire exécutif

- Le Québec est stratégiquement positionné pour répondre aux besoins d'une industrie sidérurgique sobre en carbone. La fosse du Labrador possède, en effet, l'une des plus grandes réserves capables de produire un minerai de fer de haute pureté, au monde.
- Le minerai de fer de haute pureté québécois joue un rôle critique et stratégique dans la transition énergétique. Il permet de réduire significativement les émissions de GES dans la production d'acier, l'une des industries les plus polluantes au monde.
- Le minerai de fer de haute pureté du Lac Bloom est lui-même produit avec une faible intensité carbone, car nos installations sont alimentées à l'hydroélectricité.
- En misant sur l'exploitation responsable et la transformation de cette richesse minérale, le Québec a l'opportunité de s'élever au rang de précurseur mondial de la production d'acier vert et de renforcer son rôle de leader dans la lutte aux changements climatiques.
- Minerai de fer Québec (MFQ), avec ses produits de fer de haute pureté et ses différents projets de croissance, souhaite contribuer à faire du Québec un leader dans la chaîne d'approvisionnement de l'acier vert.
- Pour ce faire, nous encourageons le gouvernement à maintenir son cadre réglementaire efficace et rigoureux qui favorisera l'acceptabilité sociale de l'industrie minière.
- Nous recommandons que le régime minier tienne compte des particularités du Nord québécois de manière à créer un environnement réglementaire favorable au développement du plein potentiel de la fosse du Labrador.
- Pour contribuer à ces objectifs, MFQ recommande au gouvernement du Québec d'inclure le minerai de fer de haute pureté à sa liste des minéraux critiques et stratégiques. Nous lui suggérons aussi de poursuivre le déploiement des initiatives prévues au Plan d'action nordique.

Introduction

MFQ tient d'abord à saluer la démarche du gouvernement du Québec de mener des consultations publiques pour favoriser le développement harmonieux de l'industrie minière.

L'industrie minière est appelée à jouer un rôle clé dans la décarbonation de l'économie, alors que la fenêtre d'opportunité pour faire face à l'urgence climatique mondiale se referme rapidement. Fort d'un riche potentiel minier, le Québec peut faire une différence alors que la demande est en croissance pour les minéraux qui contribuent à la transition énergétique, tel que le minerai de fer de haute pureté.

Toutefois, rien n'est possible sans l'adhésion de nos partenaires des Premières Nations, des communautés d'accueil, des différents niveaux de gouvernement, et de la population.

Heureusement, beaucoup d'éléments sont en place pour favoriser l'acceptabilité sociale de l'industrie minière. Nous avons la chance d'opérer dans un contexte réglementaire parmi les plus stricts au monde, qui nous pousse constamment à être meilleurs. Au cours des dernières années, notre industrie a accompli beaucoup de travail pour réaliser le plein potentiel des ressources minérales du Québec. Nous l'avons fait en nouant des partenariats mutuellement bénéfiques avec nos communautés d'accueil afin de protéger notre territoire et nos écosystèmes. Nous avons également poursuivi nos efforts pour réduire l'empreinte de nos activités en misant sur les meilleures pratiques environnementales et sociales.

Combattre les changements climatiques est un projet de société qui nécessite l'apport de tous. C'est aussi une opportunité emballante de créer de la richesse au Québec en misant sur des projets qui s'inscrivent dans la transition énergétique, au bénéfice des générations futures. MFQ est fière de contribuer à cette consultation publique qui vise à renforcer encore davantage l'acceptabilité sociale de l'industrie minière.

Par ailleurs, nous tenons à applaudir la création du Bureau de coordination des droits (BCD), un projet de portée gouvernementale lancé en 2019, qui visait à raccourcir les délais dans la délivrance des permis et autorisations, sans faire de compromis sur les exigences réglementaires. De telles initiatives témoignent de la volonté du gouvernement d'encourager un développement minier de manière efficace et responsable. Dans un contexte où le gouvernement souhaite miser sur une exploitation et une transformation responsable de nos ressources, il importe que les efforts se poursuivent pour s'assurer que des processus plus efficaces et des gains sur le plan des délais puissent découler de cette initiative et ainsi faciliter le développement des projets.

À propos de Minerai de fer Québec

Le 11 avril 2016, Champion Iron, la société de développement et d'exploration derrière MFQ est devenue propriétaire des installations de la mine du Lac Bloom, située à environ 13 km au nord de Fermont, au Québec.

Depuis le redémarrage de la mine du Lac Bloom, en 2018, MFQ a prouvé sa capacité à produire, de façon durable, un concentré de fer d'une qualité de classe mondiale. Nous avons réalisé des

investissements majeurs pour réduire l'impact environnemental de nos opérations au cours des dernières années et nous travaillons constamment à améliorer nos pratiques pour se conformer aux plus hauts standards.

Les installations du site minier du Lac Bloom sont constituées d'une mine à ciel ouvert et de deux concentrateurs qui s'alimentent principalement en énergie hydroélectrique. Les phases I et II du Lac Bloom ont une capacité nominale combinée de 15 Mtpa et produisent du concentré de minerai de fer de haute pureté (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants. MFQ a aussi démontré sa capacité à produire un concentré de qualité supérieure destiné à la réduction directe (67,5 % Fe).

La Phase II d'expansion du site minier du Lac Bloom, qui a doublé la capacité de production de concentré de fer de haute pureté de MFQ, a été mise en service le 3 mai 2022.

Cette expansion permet à MFQ de contribuer davantage à la réduction des émissions de GES de l'industrie sidérurgique mondiale. En effet, le minerai de fer de haute pureté, tel que produit à la mine du Lac Bloom, à une capacité annuelle de production de 15 millions de tonnes par année, réduit les émissions de GES de la production d'acier d'un niveau équivalent au retrait de près de 500 000 voitures des routes chaque année.

Le 26 janvier 2023, nous avons annoncé les résultats positifs d'une étude de faisabilité pour un projet de minerai d'une teneur de 69% et à faible teneur en contaminants. Nous poursuivons actuellement l'ingénierie détaillée de ce projet qui pourrait nous permettre de produire un minerai avec l'une des teneurs en fer les plus élevées au monde.

Avec la Phase II, nous évaluons que notre production pourrait éventuellement réduire les émissions de l'industrie sidérurgique d'environ 9.7 Mt de CO₂ équivalent par année, comparativement au procédé de fabrication de l'acier traditionnelle qui utilise du charbon. Cela représenterait l'équivalent d'une réduction de 43% des émissions annuelles de GES du parc automobile du Québec.

Peu de projets industriels au Québec auront autant d'impact sur les émissions mondiales de carbone.

En plus du complexe minier du Lac Bloom, Champion Iron, la société mère de MFQ, possède un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la fosse du Labrador, incluant le projet de minerai de fer Kamistiatasset (Kami) situé à quelques kilomètres au sud-est du Lac Bloom. L'étude de faisabilité du projet, qui a pour but d'évaluer la capacité du projet à produire du matériel de bouletage de qualité réduction directe (« RD »), devrait être terminée au deuxième semestre de l'année civile 2023.

1. Harmonisation des activités sur le territoire, acceptabilité sociale et prévisibilité de l'activité minière

MFQ est fière d'avoir noué des relations étroites avec ses partenaires innus qui l'accueillent sur le Nitassinan ainsi qu'avec sa communauté d'accueil à Fermont. L'adhésion de ces communautés

a été essentielle au succès de la relance des activités au complexe du Lac Bloom, et à son expansion. Nous encourageons le gouvernement du Québec à s'inspirer de notre succès afin de favoriser l'acceptabilité sociale de l'industrie minière ailleurs au Québec.

- **Premières Nations**

L'industrie minière et le gouvernement doivent considérer les Premières Nations comme des partenaires à part entière. Pendant trop longtemps, les autochtones ont été traités comme de simples spectateurs, sans égard à leur contribution à la richesse culturelle et économique du Québec.

Notre complexe du Lac Bloom se trouve sur le Nitassinan, le territoire ancestral de nos partenaires innus. Dès la reprise des actifs de la mine, en 2016, nous avons cherché à bâtir avec eux une relation basée sur le respect et la confiance mutuelle.

Nous nous sommes engagés à limiter l'impact de nos activités sur leur territoire ancestral. De plus, pas une seule tonne de minerai de fer n'est sortie du Lac Bloom avant que nous ayons signé une entente de retombées et de répercussions avec les communautés de Uashat mak Mani-utenam et Matimekush-Lac-John.

Cette entente vise à assurer des redevances, des emplois de qualité, et le traitement respectueux du territoire ancestral de nos partenaires.

Au-delà de cette entente, MFQ s'est surtout dotée d'une ambitieuse stratégie qui vise trois objectifs :

1. Faire croître et améliorer l'insertion de travailleurs autochtones au sein de notre entreprise;
2. Soutenir la croissance économique de la communauté d'Uashat Mak Mani-utenam à travers diverses implications locales;
3. Faire rayonner la culture, la langue et les valeurs innues.

Notre stratégie a donné lieu à plusieurs initiatives qui visent à intégrer la main d'œuvre innue à nos opérations, et à faire mieux connaître la culture innue à nos équipes et à nos parties prenantes.

Nous souhaitons continuer de bâtir de nouveaux projets et maximiser les opportunités pour la communauté de Uashat mak Mani-utenam.

Nous sommes très fiers d'être devenus, en 5 ans, le plus important employeur dans les communautés autochtones de la Côte-Nord. Nous croyons que notre stratégie peut servir de modèle pour l'industrie minière. Non seulement permet-elle de mieux intégrer nos partenaires innus à nos activités, mais elle donne aussi aux allochtones œuvrant au sein de notre entreprise les moyens de devenir eux-mêmes des vecteurs de changement vers des relations basées sur la réconciliation.

Nous encourageons le gouvernement du Québec à s'inspirer de notre expérience pour faire en sorte que le développement minier profite à tous les Québécois, et particulièrement aux Premières Nations.

- **Cohabitation harmonieuse**

Le succès de la relance de la mine du Lac Bloom repose sur les relations que nous avons bâties avec les communautés, autant municipales qu'autochtones et tous nos collaborateurs.

Nous avons aussi eu la chance de bâtir une relation de confiance avec la communauté de Fermont.

Dès le départ, la communauté nous a ouvert les bras. Le milieu économique s'est mobilisé. Les résidents de Fermont ont compris notre désir de faire les choses différemment, de la bonne manière.

Que ce soit en misant sur l'approvisionnement local, en soutenant des projets communautaires qui génèrent de la fierté chez nos parties prenantes et nos employés ou en déployant des initiatives pour continuer de réduire notre empreinte environnementale, nous travaillons à maximiser l'impact positif de nos opérations sur la Côte-Nord.

Au cours de son exercice financier 2023, MFQ a accordé des contrats d'une valeur de 968 millions de dollars au Québec, dont 429 millions de dollars sur la Côte-Nord.

Il est primordial, pour MFQ, de partager les bénéfices de ses activités, et de continuer d'être à l'écoute des besoins de ses communautés d'accueil en travaillant chaque jour à y répondre.

2. Gouvernance et régime minier

L'industrie du fer est forte d'une riche histoire sur la Côte-Nord et dans le Nord québécois. Nous opérons dans la fosse du Labrador depuis plusieurs décennies. Nous avons bâti au fil des ans une expertise et un savoir-faire uniques au monde.

MFQ est fière d'opérer dans un environnement réglementaire rigoureux et crédible qui protège les travailleurs, l'environnement et les communautés d'accueil, et qui permet de partager les bénéfices de l'exploitation minière avec l'ensemble de la société.

Dans sa réflexion sur la modernisation du régime minier, nous encourageons le gouvernement du Québec à maintenir un environnement réglementaire prévisible qui tiendra compte des particularités du milieu nordique, où les sociétés minières explorent et exploitent durablement le potentiel minier dans un contexte différent. En effet, aucune autre région québécoise ne présente les mêmes caractéristiques que le Nord québécois, un vaste territoire situé au nord du 49^e parallèle, unique sous plusieurs angles, qui recèle de nombreuses ressources diversifiées et une riche culture.

Le Nord présente une opportunité importante pour les Québécois : les gisements de fer de haute pureté qui s'y trouvent pourraient contribuer à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie sidérurgique. Nous encourageons le gouvernement du Québec à saisir cette opportunité unique de contribuer à la transition énergétique.

Pour ces raisons, nous encourageons le gouvernement du Québec à intégrer le minerai de fer de haute pureté à la liste des minéraux critiques et stratégiques du Québec. Il doit également miser sur le Plan d'action nordique afin de pleinement développer la vitalité du Nord québécois et le potentiel de la fosse du Labrador. Nous invitons également le gouvernement à considérer des modifications réglementaires pour faire en sorte qu'une plus grande partie des redevances minières soient versées aux communautés d'accueil, qui sont davantage touchées par les activités minières.

- **Un minerai critique et stratégique**

Les gisements de fer sont nombreux sur la planète, mais ceux qui recèlent du fer de haute pureté, comme la fosse du Labrador, sont rares. À mesure que l'industrie sidérurgique accélère sa décarbonation, la demande pour le fer de haute pureté québécois deviendra de plus en plus grande. C'est pourquoi le minerai de fer de haute pureté est d'une importance critique et stratégique pour le Québec. Trois facteurs militent pour que le gouvernement du Québec le désigne officiellement ainsi :

- Les ressources en fer de haute pureté revêtent une importance économique considérable dû à leur rôle majeur dans la décarbonation de l'industrie de l'acier.
- Plus de 50% du minerai de fer canadien provient du Québec.
- Le minerai de fer de haute pureté est essentiel et irremplaçable pour la production d'acier vert et n'a pas de substitut offert commercialement.

En considérant que la fosse du Labrador contient plus de 15,2 milliards de tonnes de ressources de haute pureté, une opportunité majeure se présente pour le Québec. Le gouvernement peut y répondre en plaçant le minerai de fer de haute pureté à sa liste de minéraux critiques et stratégiques.

- **Plan d'action nordique**

Le gouvernement du Québec s'est doté du Plan d'action nordique 2020-2023 qui vise à mettre en place les conditions nécessaires pour « habiter notre Nord ». Il prévoit 49 actions qui assureront des retombées dans les secteurs social, économique et environnemental au nord du 49^e parallèle.

MFQ contribue de manière importante à l'atteinte des objectifs du Plan. Nous avons noué des partenariats solides avec notre communauté d'accueil et avec les Premières Nations, dans le respect du Nitassinan.

Certains éléments du Plan d'action devraient faire l'objet d'une attention particulière.

- La création, dans les communautés nordiques, d'un tissu économique fort et diversifié (Orientation 2) est la meilleure manière de faire bénéficier les communautés d'accueil du développement minier. MFQ agit déjà en ce sens, par exemple en s'approvisionnant auprès de fournisseurs de la Côte-Nord, ou encore avec son [programme de soutien à la formation pour les travailleurs Innus](#).
- Dans un contexte de pénurie de main d'œuvre et afin d'assurer la vitalité de toutes les régions, le gouvernement du Québec doit veiller à la création de milieux de vie attractifs (Orientation 3) dans les communautés minières. Notre récent [partenariat](#)

[avec la Ville de Fermont et ArcelorMittal](#) vise précisément à atteindre cet objectif. Ce type d'initiative crée et renforce la relation mutuellement bénéfique entre l'industrie minière et sa communauté d'accueil, un maillon essentiel de l'acceptabilité sociale.

- Bien entendu, il faut aussi poursuivre le développement des infrastructures de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (Orientation 1) dont MFQ est fière d'être un partenaire financier. La SFP Pointe-Noire est une plaque tournante dans le développement économique de la Côte-Nord et permet de générer des retombées majeures pour tout le Québec. Grâce à l'importance du tonnage de minerai de fer de haute pureté qui est manutentionné au quai Multiusager de la SFP Pointe-Noire, le Port de Sept-Îles se classe actuellement parmi les plus importants ports au Canada. Il est primordial que le gouvernement du Québec continue d'investir dans le développement de cet emplacement stratégique afin de maximiser le potentiel du tonnage de minerai de fer qui peut y être manutentionné et d'accompagner les projets de croissance de l'industrie du fer de haute pureté.

- **Électricité**

Plus tôt cette année, le premier ministre du Québec a dit vouloir attribuer en priorité des blocs d'alimentation en hydroélectricité à des entreprises qui créent de la richesse et qui contribuent à décarboner le Québec. Nous croyons que les sociétés minières qui contribuent à la mise en place de la chaîne d'approvisionnement de l'acier vert répondent en tous points à ces conditions.

L'industrie sidérurgique a un besoin croissant pour le concentré de minerai de fer de haute pureté. À preuve, notre production du Lac Bloom se négocie déjà à un cours plus élevé que le prix de référence Platts IODEX pour le concentré de minerai de fer à 62 % Fe. La demande pour le minerai de fer de haute pureté est en pleine croissance et nous nous attendons à ce que cette croissance se poursuive alors que l'industrie sidérurgique effectue actuellement un virage vers des méthodes de production plus sobres en carbone.

Notre minerai de fer de haute pureté est lui-même produit avec une faible intensité carbone, car nos installations du Lac Bloom sont alimentées à l'hydroélectricité. Cette caractéristique le rend encore plus attrayant pour des producteurs d'acier qui cherchent à réduire leur propre empreinte carbone et qui cherchent des fournisseurs de matière première qui en font autant.

L'industrie du fer représente un important vecteur de développement économique pour la Côte-Nord et pour tout le Québec. En 2020, selon les données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, l'industrie du fer a contribué à 57 % du montant total d'impôt minier versé au gouvernement du Québec.

Grâce à la confiance du gouvernement du Québec, de ses partenaires innus, de ses employés et de tous les collaborateurs qui ont cru au redémarrage de la mine du Lac Bloom, MFQ est devenu, en l'espace de quatre ans, le deuxième plus important contributeur de redevances minières au Québec.

MFQ est fière de compter le gouvernement du Québec parmi ses actionnaires et d'avoir généré, grâce à sa capacité à produire de façon durable et rentable un concentré de fer

de haute pureté, un projet avec l'un des rendements les plus importants pour tous les contribuables québécois au cours des dernières années.

Pour ces raisons, nous recommandons au gouvernement du Québec de fournir un approvisionnement stable et prévisible en hydroélectricité aux sociétés minières qui contribuent de façon significative à la transition énergétique comme celles qui desservent la filière de l'acier vert.

3. Encadrement de l'activité minière pour la protection de l'environnement et de la santé

Depuis le redémarrage des activités du Lac Bloom et dans tous nos projets de croissance des dernières années, le développement durable a été ancré dans l'ADN de MFQ. Nous cherchons constamment à améliorer nos pratiques.

Nous travaillons avec la vision que sommes choqués de disposer des ressources minérales que nous retrouvons sur notre territoire. Nous devons les utiliser de façon intelligente et durable.

Nous sommes aussi conscients que les activités minières ont des impacts écologiques. Nous cherchons à les réduire au minimum et à les compenser de la manière rigoureuse lorsqu'il est impossible de les éviter.

Par exemple, nous nous sommes dotés d'un plan de compensation ambitieux qui aura des retombées positives et tangibles pour la biodiversité dans le cadre de l'agrandissement de notre site d'entreposage au Lac Bloom.

Afin de bien encadrer l'activité minière et de protéger l'environnement, nous invitons le gouvernement à se doter de règles rigoureuses qui tiennent compte des particularités de chaque gisement minier. Dans le cas de la mine du lac Bloom, par exemple, on compte près de 18 000 lacs dans un rayon de 50 km autour de la mine. De manière générale, le gouvernement doit chercher à limiter les impacts sur l'environnement lors du développement des projets, tout en accompagnant les sociétés minières pour identifier et implanter les mesures de compensation les plus porteuses et adaptées au contexte dans lequel chaque minière mène ses activités.

En plus de limiter les impacts au niveau local, le gouvernement doit miser sur des activités minières qui permettent d'accélérer la transition énergétique. C'est précisément ce que fait MFQ.

Nos investissements en efficacité énergétique et dans l'électrification de nos processus ont eu un impact important au cours des dernières années. Depuis la reprise des activités de la mine du lac Bloom, MFQ a réduit de près de 40 % les émissions de GES liées à ses opérations.

Nous nous sommes aussi dotés de cibles ambitieuses de réduction de GES en visant la carboneutralité de nos opérations d'ici 2050.

En somme, peu d'entreprises québécoises contribuent autant que MFQ à la lutte aux changements climatiques.

4. Retombées des activités minières

Le succès de l'industrie minière et de la mine du lac Bloom profite à tous les Québécois. MFQ est le deuxième plus important contributeur de redevances minières au Québec.

Nous avons formé un partenariat avec le gouvernement du Québec pour relancer la mine du Lac Bloom et nous sommes fiers de compter le gouvernement du Québec parmi nos actionnaires. Avec le cours des actions actuel, le gain réalisé par le gouvernement du Québec dans notre projet se chiffre à environ 460 millions de dollars et cela n'inclut pas la participation à d'autres financements de projets conjoints, notamment à la SFP Pointe-Noire.

À cela s'ajoute les redevances et l'impôt sur le revenu payé par nos 1000 employés bien rémunérés.

Ces sommes permettent de financer le réseau de la santé, bâtir des écoles, rénover des routes et d'autres infrastructures. L'industrie minière contribue aussi à la vitalité des régions. Nos partenariats avec nos partenaires innus et nos communautés d'accueil, sur la Côte-Nord, nous aident chaque jour à partager les bénéfices de l'activité minière sur le Nitassinan.

Nous souhaitons toutefois attirer l'attention du gouvernement sur un aspect du système des redevances minières qui pourrait être amélioré.

- **Partage des redevances**

Nous sommes fiers de contribuer à la richesse collective des Québécois, mais le partage des bénéfices de l'extraction minière pourrait être fait de manière plus équitable.

Nous recommandons au gouvernement du Québec d'accorder une attention particulière aux Premières Nations, considérant que plusieurs opérations minières se déroulent sur leurs territoires ancestraux. L'expérience de MFQ prouve que nous avons tout à gagner à former un partenariat mutuellement bénéfique avec les autochtones avant de lancer les activités minières, afin qu'ils soient impliqués dès le début dans l'initiation des projets.

La récente tournée des ministres Pierre Fitzgibbon et Ian Lafrenière dans les communautés de la Côte-Nord témoignent de la sensibilité du gouvernement à cet enjeu. Nous l'invitons à poursuivre sa réflexion et nous sommes heureux d'y contribuer.

Nous encourageons aussi le gouvernement du Québec à repenser les modalités du Programme de partage des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles afin de mieux soutenir les communautés où prennent place les activités minières.

Par exemple, en 2021, les minières de la MRC de Caniapiscau sur la Côte-Nord ont versé des redevances qui totalisent plus de 567 millions. Or, la MRC elle-même n'a reçu que 292 007\$ en vertu du Programme de partage des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles.

Un meilleur partage des bénéfices avec les communautés d'accueil contribuerait à renforcer encore davantage l'impact positif des activités de l'industrie minière dans leur région d'opérations.

Conclusion

L'expérience positive de MFQ démontre qu'il est possible de conjuguer développement économique, lutte aux changements climatiques, et adhésion des communautés d'accueil.

Le développement harmonieux de l'industrie minière bénéficie à l'ensemble des Québécois. De plus en plus de sociétés minières s'intéressent au Québec et ce n'est pas le fruit du hasard. Non seulement y trouve-t-on des ressources minérales abondantes, mais aussi une grande expertise et un cadre réglementaire rigoureux qui permet de maximiser notre potentiel minier tout en protégeant l'environnement.

La filière de l'acier vert n'est pas seulement une occasion de créer de la richesse au Québec. C'est aussi une opportunité majeure pour le Québec de devenir un leader dans la lutte mondiale contre les changements climatiques.

MFQ se réjouit de l'intérêt du gouvernement du Québec pour le développement de la filière de l'acier vert. Nous l'encourageons à maintenir le cap et à se doter d'un cadre réglementaire rigoureux qui permettra de développer le plein potentiel de la fosse du Labrador. Ce sera une contribution majeure du Québec à la décarbonation de l'économie pour assurer un avenir plus vert et plus prospère.